## COMMUNE DES ALLUES

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Travaux de remplacement de la télécabine des Plattières 3 par un télésiège débrayable 6 places le Bouquetin

Le Maire informe le public que le permis de construire 073 015 19 M 6001 déposé par la société des 3 Vallées le 23/10/2019 pour des travaux de remplacement de la télécabine des Plattières 3 par un télésiège débrayable 6 places le Bouquetin sur la station de Méribel-Mottaret, comportant une étude d'impact, fait l'objet d'une enquête publique conformément aux articles L 214-1 à L 124-6 du code de l'environnement.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en Mairie des Allues :

- **Du lundi 6 janvier 2020 à 10h00 au vendredi 7 février 2020 à 17h00,**

**de 8h à 12h et de 13h à 17h,** à l'exception des samedis, dimanches, jours fériés,
Ainsi que sur le registre d'enquête dématérialisé du lundi 6 janvier 2020 à partir de 10h00 au vendredi 7 février 2020 jusqu'au 17h00, disponible depuis un site internet dédié à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/1872

Monsieur Yvon DUTEILLE, major de gendarmerie, en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations du public sur l'utilité publique de l'opération, à l'occasion de permanences en mairie de LES ALLUES :

- le lundi 6 janvier 2020 de 10h00 à 12h00 et de 13H30 à 16H ;
- le mercredi 22 janvier 2020 de 10h00 à 12h00 et de 13H30 à 16H ;
- le vendredi 7 février 2020 de 10h00 à 12h00 et de 13H30 à 16H ;

Toute personne intéressée pourra également formuler ses observations, pendant toute la durée des enquêtes conjointes :

- En les consignant directement sur les registres d'enquêtes ouverts à cet effet en mairie des Allues ;
- En les adressant par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de LES ALLUES, 124 rue de la Resse 73550 LES ALLUES ;

En les adressant par voie électronique à l'adresse : enquete-publique-1872@registre-dematerialise.fr

Dans le délai d'un mois à compter de la clôture des enquêtes, le commissaire enquêteur transmettra à Monsieur le Maire des Allues son rapport et ses conclusions motivées, qui seront tenus à la disposition du public en mairie DES ALLUES et publiés sur le site internet de la ville

http://www.mairiedesallues.fr/ pendant une durée minimale d'un an.

Les Allues, le 16 DEC. 2019

Le Maire
Thierry MONIN

MAIRIE DES ALLUES
SAVOIE